Département territoires, environnement et acteurs Cirad-tera



Gestion des périmètres irrigués et fonctionnement de la filière tomate sur la Vallée du fleuve Sénégal

> Rapport de mission au Sénégal 26 septembre au 6 octobre 2000

> > Pierre-Yves Le Gal Cirad/Tera n°71/00 Octobre 2000

Gestion des périmètres irrigués et fonctionnement de la filière tomate sur la Vallée du fleuve Sénégal

Rapport de mission au Sénégal 26 septembre au 6 octobre 2000

> Pierre-Yves Le Gal Cirad/Tera n°71/00 Octobre 2000

Résumé

Cette mission sur la vallée du fleuve Sénégal a été réalisée dans le cadre de l'ATP « Gestion des périmètres irrigués ». Elle avait pour objectifs, d'une part, de faire le point sur les activités conduites dans le domaine de l'appui à la gestion des périmètres irrigués, d'autre part, d'encadrer deux étudiants travaillant sur le fonctionnement de la filière tomate industrielle. Sur le premier thème, très peu d'actions concrètes sont actuellement possibles et effectives. En effet, les différentes institutions rencontrées attendent la mise en place d'un projet d'installation de centres de gestion pour se positionner. Celle-ci aura normalement lieu en 2001 dans le cadre d'un financement de l'Agence française de développement (AFD). En conséquence il a été décidé d'interrompre nos interventions sur ce thème, tout en demeurant prêt à participer à ce projet. Sur le second thème, les deux études fournissent une bonne représentation du fonctionnement de la filière. La première s'intéresse à la façon dont les agriculteurs décident des surfaces cultivées et des modes de conduite de la tomate. Les situations rencontrées sont complexes car elles font intervenir de nombreux acteurs, qui contribuent pour une part significative à la réussite ou à l'échec de la culture. La seconde se focalise sur les stratégies de commercialisation des producteurs et leurs relations avec l'industriel, à travers l'analyse des contrats passés entre eux et les modalités d'approvisionnement de l'usine. Là encore apparaissent certains dysfonctionnements, qui peuvent inciter les paysans à diversifier leurs réseaux d'écoulement des productions. Nous brossons en conclusion les perspectives offertes par ces travaux compte tenu des évolutions institutionnelles en cours et prévisibles.

Mots-clés

gestion, périmètre irrigué, flière, tomate, organisation.

SOMMAIRE

1. Objectifs et déroulement de la mission	2
2. Appui à la gestion des périmètres irrigués	3
3. Fonctionnement de la filière tomate industrielle	5
3.1. Choix d'assolement et conduite de la culture	5
3.2. Commercialisation et approvisionnement de l'usine	11
4. Conclusion —	12

1. Objectifs et déroulement de la mission

Cette mission financée par l'ATP 10/98 « Gestion des périmètres irrigués » avait deux objectifs :

- faire le point sur les activités actuelles et futures concernant l'appui à la gestion des périmètres irrigués ;
- encadrer les travaux de deux étudiants du CNEARC, Moussa Ndienor et Xavier Sana, portant sur le fonctionnement de la filière tomate industrielle. Ces études ont été conduites en collaboration avec Joël Huat, chercheur du CIRAD-FHLOR affecté au Pôle systèmes irrigués (PSI).

La mission s'est déroulée selon le calendrier suivant :

Date	Activités					
26 septembre	voyage Montpellier – Dakar					
27 septembre	entretien avec Jacques Dubernard, délégué Cirad au Sénégal					
	voyage Dakar-St Louis					
28 septembre	séance de travail avec Joël Huat					
	participation à une réunion du Comité national de concertation sur la filière					
	tomate industrielle (CNFCTI)					
29 septembre	séance de travail avec Xavier Sana et Joël Huat					
30 septembre	séance de travail avec Xavier Sana et Joël Huat					
2 octobre	entretien avec Charles Fall, chargé d'études à la DPDR/SAED					
	séance de travail avec Moussa Ndienor et Joël Huat					
4	entretien avec Insa Mbaye et Daniel Roche, respectivement directeur et					
	assistant technique au Centre interprofessionnel de formation agricole (CIFA)					
3 octobre	séance de travail avec Charles Fall et Malick Sy, technicien financé par l'ATP					
4 octobre	séance de travail avec Moussa Ndienor et Joël Huat					
	entretien avec Denis Villenave, directeur de la SOCAS (usine de					
	transformation de tomate)					
5 octobre	voyage St-Louis-Dakar					
	entretien avec W. Papazian (AFD)					
	entretien avec Jacques Dubernard					
	entretien avec Adama Touré (chargé d'études à la Banque Mondiale)					
	départ Dakar-Paris					
6 octobre	Arrivée Montpellier					

2. Appui à la gestion des périmètres irrigués

Au cours de ma mission précédente réalisée en février 2000¹, un projet, avait été conçu avec le CIFA et le projet allemand qui fournit un appui en gestion à l'Union de Boundoum.

¹ Le Gal P.-Y., 2000. Appui à la gestion des périmètres irrigués et à l'organisation de la filière tomate dans la Vallée du fleuve Sénégal. CIRAD/TERA n°07/00, 19 p. + annexes.

Ce projet visait à aider les Unions hydrauliques du Delta à mieux maîtriser la gestion de l'information relevant de leurs activités. Il avait essentiellement pour but d'avancer sur ces questions, en attendant la mise en place des centres de gestion prévus sur financement AFD.

Ce projet avait été soumis pour financement à l'AFD et à la KFW. Il a essuyé un refus net de la part de l'AFD, celle-ci considérant qu'il y avait là un risque de confusion et d'incohérence possible avec la mise en place ultérieure des centres de gestion. Le fait que la coopération allemande y soit impliquée n'a apparemment pas arrangé les choses.

Dans ces conditions, le travail expérimental que j'avais confié à Malick Sy, technicien financé par l'ATP, consistant à tester des améliorations du système d'information de l'Union de Kassack Sud, s'est révélé d'intérêt et de portée limités.

Aujourd'hui, le paysage institutionnel sur cette thématique est le suivant :

Au niveau du projet « Centre de gestion » de l'AFD

- le projet « centre de gestion » a été évalué par l'AFD et est passé en comité de surveillance le 6 octobre. Il prévoit de mettre en place trois centres départementaux (Dagana, Podor et Matam) et un centre d'analyse et de coordination qui sera basé à Ndiaye et apportera son appui aux trois centres départementaux (mises au point méthodologiques notamment)
- la maîtrise d'ouvrage du projet est confiée à l'AGETIP. La SAED est donc exclue de sa gestion. Elle n'interviendra qu'en tant que partenaire dans sa mise en œuvre.
- celle-ci sera confiée à un bureau d'ingénierie pendant trois ans. L'AGETIP est chargée de réaliser l'appel d'offre conduisant au choix de ce bureau. Cet appel d'offre devrait sortir d'ici la fin 2000. Les propositions devront associer un bureau du nord et un bureau sénégalais.
- le projet prévoit de financer un expert international sur trois ans et un ensemble de missions d'appui.

Au niveau de la SAED

La SAED a longtemps hésité à lancer des activités portant sur l'appui à la gestion des périmètres irrigués. Elle a recruté en juin Charles Fall, qui a réalisé ses mémoires de Master à l'IAM et de DEA en économie sous ma supervision. Il doit mettre en œuvre un programme d'appui à la professionnalisation des organisations paysannes de la Vallée du fleuve Sénégal, dans lequel il a inclus les thèmes que nous avions étudiés ensemble : gestion de la redevance hydraulique, choix de la tarification, appui à la gestion de l'information. Ce programme doit être financé sur le budget propre de la SAED.

C. Fall démarre tout juste les activités dans ce domaine. Le dispositif proposé par les Délégations SAED l'amène à prendre en compte de nombreux périmètres. Ceci paraît peu réaliste vu la nouveauté des sujets à traiter et les ressources humaines disponibles. Je lui ai proposé de reprendre les activités conduites à Kassack sud par Malick Sy, et je lui ai

fortement suggéré de revenir à un dispositif de terrain plus adapté à la dimension expérimentale du programme.

L'évolution de cette activité demeure incertaine, car elle ne peut s'envisager sans un lien étroit avec le projet « centre de gestion ». Il n'existe par ailleurs aucun financement qui nous permettrait de lui apporter un appui. Il est de plus difficile de savoir comment va évoluer la SAED dans les mois et années à venir, avec sa nouvelle direction générale composée d'anciens agents de l'ISRA et les mutations en cours chez les responsables de division.

Signalons enfin que l'étude « Fonds d'entretien » confiée à BRL est en cours de finalisation, et devrait déboucher sur une instruction de projet par l'AFD. Dans le schéma actuel, la gestion de cette activité resterait sous la responsabilité de la SAED.

Au niveau du CIFA

Suite à la déconvenue subie lors du portage du projet imaginé en février 2000, le CIFA s'est retiré de cette thématique et attend que les centres de gestion soient mis en place pour définir qu'elle sera sa position.

Au niveau du PSI

Au sein du PSI, seul Maguette Wade conduit des activités proches de la thématique « gestion des périmètres irrigués ». Pour autant, il a toujours été difficile de mettre en phase les approches de l'ATP et celles du PSI. L'actuelle période de transition du PSI et l'achèvement de l'ATP ne sont guère propices au développement d'une collaboration, qu'il conviendrait néanmoins de revisiter si les conditions de travail et l'environnement institutionnel s'avéraient plus favorables.

Au niveau des bailleurs de fonds en général

W. Papazian et A. Touré m'ont informé que les bailleurs de fonds cherchaient à mettre en place une action coordonnée dans la Vallée. Plusieurs thèmes ont été identifiés : intensification, diversification, gestion de l'eau, foncier, entretien des aménagements. L'Union européenne disposerait de fonds. La Banque mondiale serait également prête à revenir dans la Vallée. Apparemment les idées manquent au niveau des activités à conduire. Nous pourrions jouer un rôle à ce niveau, mais il convient d'organiser une telle intervention.

Conclusions

Cette brève analyse m'amène aux conclusions suivantes :

a. les recherches sur la gestion des périmètres irrigués ont souffert au Sénégal d'un déficit en ressources humaines (absence de chercheur CIRAD ou de doctorant dédiés sur place à ce thème). S'y ajoutent aujourd'hui un vide institutionnel et une absence de financements mobilisables. Dans ces conditions, j'ai demandé à Malick Sy de terminer son contrat avec l'ATP en aidant Joël Huat dans ses travaux d'analyse de la filière tomate, en prolongement des études conduites par les deux étudiants. Il rédigera un rapport de synthèse sur les actions menées avec l'Union de Kassack sud.

- b. Le projet « centre de gestion » financé par l'AFD représente une opportunité à court terme de poursuite des activités sur ce thème. Le poste de chef de projet ne me paraît pas rentrer dans la mission du CIRAD, d'autant que l'accent initial sera probablement mis sur la dimension comptable de la gestion. Par contre nous pourrions envisager d'apporter un appui sous forme de missions de courte durée dans le domaine des systèmes d'information, avec la participation de Michel Passouant. Si cette position est retenue, il convient (i) de suivre la sortie de l'appel d'offre au niveau de l'AGETIP (J. Dubernard s'en charge) et (ii) d'identifier et de nous associer à un bureau français chef de file (IRAM ?).
- c. Le projet « fonds d'entretien » représente une deuxième possibilité d'intervention, probablement plus lointaine mais sur laquelle il convient de rester vigilant. Là encore notre participation pourrait s'envisager sous la forme de missions d'expertise, dans le prolongement du travail actuellement réalisé avec l'Office du Niger. Ceci permettrait de redynamiser une éventuelle coopération avec la SAED, qui va en s'affaiblissant même sur l'activité « base de données ». L'intérêt de la nouvelle direction de la SAED pour une telle collaboration reste à préciser.
- d. Il serait souhaitable que J. Dubernard suive l'évolution des réflexions des bailleurs de fonds sur leurs actions dans la Vallée et nous informe des opportunités qui nous permettraient d'avancer des idées, ou d'accéder à des financements. Des invitations à participation au séminaire PCSI de janvier seront adressées aux personnes potentiellement intéressées au Sénégal.

3. Fonctionnement de la filière tomate industrielle

Suite à ma mission précédente, il avait été décidé de lancer une analyse du fonctionnement de la filière tomate industrielle permettant de dépasser la seule approche parcelle. Pour ce faire, deux stages ont été proposés à des étudiants du CNEARC, l'un portant les processus de prise de décision des agriculteurs concernant les choix d'assolement et la conduite de la culture à l'échelle de leurs exploitations et groupements (étude réalisée par Moussa Ndienor), l'autre portant sur leurs stratégies de commercialisation et leurs relations avec l'usine. Ce deuxième sujet nous a conduit à nous intéresser, d'une part, aux contrats entre l'usine et les producteurs, d'autre part, à l'organisation de l'approvisionnement de l'usine (étude réalisée par Xavier Sana).

Cette mission a permis de faire le point sur les informations recueillies par les deux étudiants, de structurer la phase d'analyse et de rédaction de leur mémoire, et de réfléchir à l'éventuelle poursuite des travaux.

3.1.Choix d'assolement et conduite de la culture

L'objectif principal de cette étude est d'analyser les processus de décision des agriculteurs concernant le choix de la culture tomate dans l'assolement et sa conduite à la parcelle, afin de comprendre (i) comment s'établit la superficie cultivée en tomate chaque année aux niveaux groupement de producteurs et exploitations et (ii) les raisons des écarts observés entre l'itinéraire technique proposé par la filière et les pratiques adoptées par les paysans.

Pour ce faire, nous utilisons les concepts et bases théoriques définis en France par les équipes de l'INRA-SAD, afin d'évaluer leur intérêt et leur validité dans un contexte de gestion collective des systèmes de culture. Nous cherchons à préciser les degrés de liberté que possèdent les agriculteurs dans leurs prises de décision, et la façon dont s'établissent et fonctionnent les processus de coordination avec les autres acteurs (groupement, crédit agricole, usine).

La base d'information est fournie par des enquêtes conduites par Moussa Ndienor chez douze agriculteurs, réparties sur deux périmètres et cinq groupements de producteurs. Tous les entretiens ont été réalisés mais n'ont pas fait l'objet de comptes-rendus. Ceux-ci doivent être rédigés par l'étudiant afin que les informations disponibles soient mises au propre et puissent être partagées avec ses différents superviseurs (J. Huat, Isabelle Dounias du CNEARC et moi-même). Sur cette base, l'analyse comparée des situations enquêtées pourra être effectuée et une synthèse élaborée sous la forme d'un cadre de représentation général des processus étudiés.

La grille proposée pour cette rédaction est la suivante :

- structure de l'exploitation : démographie (main-d'œuvre, activités non agricoles) ; parcellaire (surfaces attribuées, cultivées) ; équipement et cheptel ;
- place de la tomate dans le système de production de l'exploitation : rôle par rapport aux autres spéculations agricoles (riz, oignon, autres) et aux activités non agricoles ;
- modalités de détermination de la superficie cultivée en tomate, en distinguant :
 - (i) le niveau du groupement, qui négocie avec la banque et la SOCAS la surface totale cultivée en tomate (analyse des procédures et des règles de détermination de cette surface) puis la redistribue aux agriculteurs individuels (analyse des règles de distribution);
 - (ii) le niveau de l'agriculteur, qui va utiliser certaines règles pour déterminer la surface qu'il souhaite cultiver en tomate superficies minimum et maximum, règles de retour dans la rotation avec le riz, règles d'affectation des parcelles aux cultures, stratégie foncière;
- connaissance des contrats: les groupements de producteurs passent des contrats, formels ou informels, avec la SOCAS, la banque, les prestataires de service. Quelle connaissance ont les agriculteurs individuels de ces contrats, quelle lecture en font-ils, quelles notions ont-ils des droits et devoirs qui les lient avec leurs partenaires?
- conduite de la culture : établir un chronogramme des opérations, puis définir pour chaque opération culturale l'ensemble des règles qui interviennent dans les décisions prises (déclenchement, succession, définition des modalités, affectation aux parcelles). Porter un diagnostic en comparant (i) le prévu avec le réalisé et (ii) le prévu avec l'itinéraire technique diffusé par le CNCFTI.

Ces comptes-rendus seront complétés par un historique des deux périmètres étudiés (définition du contexte), et des entretiens auprès des responsables de groupement, de la banque et des prestataires de service. Ce travail d'enquête sera lui-même complété par une analyse descriptive des pratiques culturales des agriculteurs, telles que recueillies par suivi

lors des campagnes agricoles précédentes, et une analyse des relations pratiquesrendement. La partie résultat du mémoire pourra se structurer ainsi :

- a. analyse de la diversité des rendements, des pratiques et des surfaces; écarts avec les référentiels techniques et les souhaits de la filière en matière de surface totale emblavée en tomate.
- b. les déterminants des choix d'assolement : rôle respectif des acteurs
- c. cadre de représentation de la conduite de la tomate et conséquences sur les écarts observés en a.

La discussion portera sur les voies d'amélioration envisageables, prenant mieux en compte la réalité dans laquelle les agriculteurs prennent leurs décisions. Les premières analyses conduites durant la mission montrent que celle-ci est particulièrement complexe et éloignée des perceptions qu'en ont les techniciens et l'usine, à travers leur fiche technique.

A titre d'exemple, la gestion des traitements phytosanitaires, opération centrale pour la réussite de la culture, est déclinée dans la fiche technique par une suite de 9 interventions positionnées dans le temps par rapport au repiquage, à raison d'un traitement par semaine avec une alternance de produits. Cette recommandation fournit les bases de commande des produits, mais ne tient pas compte de la façon dont ces traitements sont gérés, dans le temps et l'espace, par les paysans. Or, dans les cas étudiés, on constate les points suivants (qui demeurent à quantifier plus précisément):

- les semis des pépinières sont regroupés au niveau d'une maille hydraulique (un seul site, un seul jour).
- les dates de repiquage sont fonction des dates de mise en eau des parcelles. Elles sont donc plus étalées que les dates d semis, ce qui entraînent également une diversité d'âge des plants au repiquage.
- Pour des raisons de commodité (manque de pulvérisateurs, simplification des dosages sur de plus grandes surfaces), les traitements sont réalisés par le groupement et les parcelles sont regroupées en un seul bloc. Compte tenu de leur hétérogénéité de stade, il est alors quasi-impossible de suivre le plan de traitement proposé par la fiche technique. La question est alors de savoir sur quelle(s) parcelle(s) les responsables du traitement se basent pour déclencher l'opération.

Il est intéressant de constater que ces phénomènes, liés à la petite taille des surfaces cultivées individuellement et au regroupement de certaines opérations, sont très similaires à ceux observés par Ch. Aubry sur les exploitations céréalières du bassin parisien, où les agriculteurs ne peuvent intervenir de façon optimale sur toutes leurs parcelles en raison des contraintes pesant sur l'équilibre entre surfaces, dates, durée et débits de chantiers.

3.2. Commercialisation et approvisionnement de l'usine

Ce thème est parti d'une préoccupation de l'industriel concernant la proportion, apparemment importante, de la production écoulée par les paysans sur le marché en frais. La SOCAS souhaitait connaître de façon plus précise les raisons de ces comportements, se traduisant par une incertitude supplémentaire sur ses approvisionnements et par une rupture du contrat passé avec les producteurs. Ceux-ci s'engagent en effet à livrer toute leur production sous contrat à l'usine, à savoir celle correspondant aux surfaces financées par la banque agricole (CNCAS).

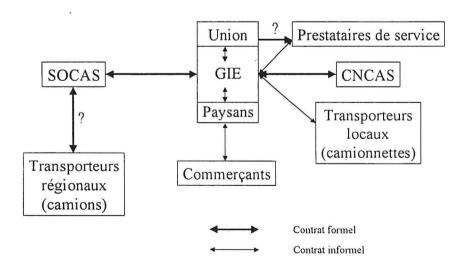
Pour traiter cette question, nous sommes partis de l'hypothèse que les motifs des producteurs pouvaient relever de processus internes à leurs exploitations (besoins en trésorerie par exemple) et externes (opportunités à saisir suite à des sollicitations de la part de commerçants). Nous avons également supposé que l'usine puisse pousser les agriculteurs sur ce marché, dans la mesure où elle-même ne respectait pas totalement ses engagements en matière d'écoulement des productions sous contrat. Cette position nous a amené à analyser trois dimensions du problème

- l'analyse des contrats passés entre les différents acteurs, et notamment entre l'industriel et les groupements de producteurs ;
- l'organisation de l'approvisionnement de l'usine, et le rôle d'acteurs intermédiaires tels que les groupements de producteurs et les transporteurs ;
- les stratégies de commercialisation des producteurs.

L'objectif de l'étude est de fournir des éléments de réflexion à la filière, via le CNCFTI, sur le fonctionnement actuel des relations entre producteurs, industriel et marché en frais. Cette première étape fournira également les bases pour un éventuel travail de modélisation et de simulation concernant la planification de l'approvisionnement et l'organisation logistique.

Analyse des contrats

Toute une série de contrats, formels et informels, structure les relations entre acteurs au sein de la filière :



L'étudiant doit analyser chacun de ces contrats en s'inspirant d'une grille générale tirée de l'économie des contrats. Le diagnostic consiste essentiellement à définir en quoi la nature et le contenu des contrats contribuent ou non à réduire l'incertitude dans les relations entre les contractants.

Une brève analyse du contrat entre la SOCAS et les groupements de producteurs permet déjà de dégager les points suivants :

- de nombreuses clauses paraissent irréalistes, parce que le contractant ne pourra les mettre en œuvre ou parce qu'elles ne pourront être contrôlées sur le terrain. Il s'agit notamment de l'engagement des producteurs à respecter le calendrier cultural et l'itinéraire technique, alors que leurs conditions réelles de production les en éloignent parfois fortement.
- Les clauses concernant l'exclusivité de livraison à l'usine ne sont pas très claires, d'autant qu'elles mentionnent des quantités qui sont difficilement évaluables compte tenu des aléas en cours de culture.
- Rien n'est formalisé concernant les règles à suivre en cas de défauts d'engagement, ce qui affaiblit considérablement la valeur du contrat.

Le contrat permet essentiellement aux producteurs et à l'industriel de se mettre d'accord sur un prix d'achat de la tomate. Pour la prochaine campagne, il a été introduit un engagement sur les dates de semis des pépinières, qui permettra de mieux contrôler l'étalement des semis et donc des livraisons. Mais l'industriel n'a pas réussi à faire adopter un système de paiement à la qualité, les producteurs préférant rester sur une position égalitaire par rapport aux lots livrés.

Organisation de l'approvisionnement

Globalement, l'organisation de l'approvisionnement de l'usine suit un schéma relativement proche de celui de la canne à sucre, avec une phase de planification où les productions sont estimées puis traduites en un calendrier prévisionnel de livraison, puis une phase de pilotage où dominent les aspects logistiques.

Mais contrairement à la canne à sucre, l'ensemble du système fonctionne selon une logique d'offre, l'usine n'imposant aucune date ni quantité de livraison à ses fournisseurs. Cette situation est possible car les capacités industrielle et de transport ne sont pas limitantes. Du coup, le schéma organisationnel est le suivant :

- avant le démarrage de la campagne (fixé au 1^{er} janvier de façon relativement théorique, dans la mesure où l'usine fonctionne en permanence grâce à la transformation de triple concentré), l'industriel estime les productions par sondage au champ, étale les livraisons prévisionnelles sur les mois qui suivent, puis commandent camions et cageots en conséquence. Seuls la commande de boîtes métalliques demande une certaine anticipation, puisque les délais sont de quatre mois.
- une fois la campagne démarrée et chaque vendredi, l'usine demande aux groupements de producteurs de fournir leurs besoins en camions et cageots en fonction des quantités qu'ils comptent livrer. Elle organise alors la rotation des camions et cageots pour la semaine, en faisant appel si besoin est à des transporteurs supplémentaires.
- les producteurs commencent la récolte une fois les camions parvenus sur leur périmètre. Les cageots sont répartis entre eux par le groupement, selon des règles variables (en fonction de la production individuelle ou à parts égales).

Ce système souple paraît néanmoins sensible à de nombreux aléas, tels que de mauvaises estimations des productions à livrer par les groupements, des pannes des camions ou un manque de cageots, qui peuvent amener les paysans à laisser une partie de la production au champ. Ces dysfonctionnements sont difficilement évaluables sur l'ensemble du bassin de production, mais traduisent des problèmes de planification et de logistique qui peuvent influencer les comportements individuels vis-à-vis du marché en frais.

Stratégies de commercialisation

- X. Sana a réalisé des enquêtes individuelles chez 30 à 40 producteurs, répartis sur 4 villages et 4 groupements. Ces enquêtes, centrées sur leurs stratégies de commercialisation, soulignent les points suivants :
- la tomate joue de plus en plus un rôle de pivot financier dans le fonctionnement des exploitations. Elle permet à la fois de rembourser ses frais de culture, ceux du riz de la campagne précédente et de dégager des liquidités nécessaires aux dépenses familiales.
- les filières riz et tomate sont étroitement imbriquées, que ce soit d'un point de vue cultural ou financier. Tout dysfonctionnement de l'une aura des répercussions sur l'autre, par exemple dans le remboursement des crédits, mais leur association maîtrisée peut se révéler d'un grand intérêt pour l'ensemble de la Vallée.
- les ventes en frais paraissent relever plus de stratégies opportunistes que d'une véritable organisation planifiée durant la campagne. Elles se situent souvent en début et fin de campagne, lorsque l'usine tourne au ralenti, ou lorsque des quantités n'ont pas été livrées faute de logistique suffisante. Elles font l'objet d'un contrôle plus ou moins strict selon les groupements.

Plan du mémoire

Ces différents points feront l'objet de développements plus fouillés dans le mémoire de l'étudiant, qui sera soutenu courant décembre. Le plan retenu est le suivant :

- Contexte (partie qui présentera des points communs avec le mémoire de M. Ndienor)
 - . le marché sénégalais de la tomate : replacer le frais par rapport au concentré, les possibilités d'exportation et la place de la Vallée dans cet ensemble ;
 - . le milieu naturel et le système de culture riz-tomate : montrer l'incidence des conditions naturelles sur la conduite de la culture (calendriers et rendements potentiels) et les complémentarités entre les deux productions ;
 - . *l'évolution de la filière* : montrer l'irrégularité structurelle des superficies et des productions, le déficit structurel de la production par rapport à la consommation, les sur-capacités industrielles récentes et les stratégies sous-jacentes ;
 - . *Une organisation multi-acteurs* : présenter les différents acteurs impliqués dans la filière, la nature de leurs relations et les modes de coordination privilégiés (contrats, CNCFTI).

- Problématique

Problématique générale (commune aux deux étudiants): comment améliorer les performances de la filière de manière à sécuriser et augmenter les approvisionnements de l'usine, tout en dégageant des revenus intéressants pour les producteurs? Cette question amène à s'intéresser aux différents maillons de la filière, depuis la production à la parcelle (étude Ndienor) jusqu'à l'usine (étude Sana).

. Problématique traitée par M. Ndienor : comment augmenter la production totale, à travers un accroissement des superficies cultivées sous contrat et une amélioration des rendements ?

Problématique traitée par X. Sana: comment expliquer les différences entre les quantités de tomate potentiellement présentes au champ et celles livrées à l'usine? Deux éléments doivent être analysés: la part de la production partant sur le marché en frais, d'une part, les quantités laissées au champ d'autre part.

- Résultats

. Les contrats : en quoi y a-t-il réellement relation contractuelle entre les acteurs ? En quoi ces relations sont-elles perfectibles ? En quoi améliorent-elles ou non les formes d'engagement entre les acteurs par rapport à un objectif commun plus ou moins bien explicité ?

. L'organisation de l'approvisionnement : analyser successivement la phase de planification de la campagne, le déroulement de la campagne (pilotage) et l'organisation logistique. A travers cette analyse, faire ressortir les points de dysfonctionnement pouvant (i) expliquer les variations de volumes livrés par rapport aux volumes livrables et (ii) conduire les producteurs et l'industriel à ne pas respecter leurs engagements et à rechercher des stratégies alternatives de vente ou d'approvisionnement.

. Les stratégies de commercialisation : préciser le rôle de la tomate dans les stratégies et le fonctionnement des exploitations, en faisant émerger les grands types de comportement. Formaliser les raisons et les modalités des ventes aux commerçants sur le marché du frais. Relier ces deux aspects aux relations entre producteurs et usine.

- Discussion

Outre une synthèse des résultats obtenus et du diagnostic porté sur le fonctionnement de la filière par rapport à la problématique traitée, la discussion pourra porter sur les sujets suivants : . rôle et évolution des contrats

- intérêts d'une planification globale des approvisionnements, en liaison avec une meilleure maîtrise des calendriers d'emblavement
- . évolutions logistiques envisageables
- . prise en compte de la qualité
- articulations entre la filière industrielle et la filière en frais
- articulations entre les filières riz et tomate
- rôle et évolution du CNCFTI

3.3. Perspectives générales

Ces deux études sur le fonctionnement de la filière tomate sont novatrices et devraient enrichir la vision qu'en ont les acteurs. Elles feront l'objet d'une restitution auprès du CNCFTI, à partir desquelles de nouvelles interrogations pourront être soulevées et des voies d'intervention dégagées.

Soulignons néanmoins que la position de l'industriel vis-à-vis de la production paysanne est ambivalente. Les investissements réalisés l'an dernier montrent qu'il s'inscrit dans une stratégie de croissance, avec un objectif affiché d'environ 60.000 tonnes annuelles de tomate, pour 20.000 au mieux actuellement. Mais le différentiel paraît être recherché non pas dans l'accroissement des surfaces et rendements de la production paysanne, mais plutôt dans une montée en puissance de fournisseurs privés (régie SOCAS, Compagnie sucrière du Sénégal, grandes exploitations individuelles).

Si tel était le cas, la part de la production paysanne dans l'approvisionnement de l'usine se trouvera progressivement marginalisée. Or les enquêtes ont montré tout l'intérêt que cette spéculation présente pour les paysans, tant au plan agronomique (possibilité de rupture de la succession riz-riz) qu'au plan financier. L'avenir de la production paysanne au sein de la filière tomate industrielle, et son articulation avec la filière tomate fraîche, qui représente également une source de revenus à capter et à organiser, sont des questions qui devraient être traitées dans le cadre d'une structure interprofessionnelle, où l'équilibre entre les différents acteurs (industriel et producteurs) seraient mieux respecter que dans le CNCFTI actuel.

L'intervention du CIRAD dans cette filière est liée à l'avenir du poste qu'occupe Joël Huat. En tant qu'ATD, celui-ci ne peut postuler à un autre contrat au-delà de juillet 2001. De plus son poste sera probablement supprimé par le MAE. Comment poursuivre dans ces conditions?

4. Conclusion

Cette mission sera probablement la dernière au Sénégal dans le cadre de l'ATP. Peu de perspectives de prolongement du travail engagé apparaissent dans l'immédiat. Le chercheur français affecté à l'IWMI et abrité par l'ADRAO, Pierrick Fraval, semble s'orienter vers des questions méso- et macro-économiques. Les centres de gestion ne sont pas encore en place. L'intervention du CIRAD sur la filière tomate risque de s'achever avec le départ de Joël Huat.

Compte tenu de notre implication passée et actuelle et des évolutions possibles de l'environnement institutionnel et financier dans cette région, il convient de rester vigilant pour saisir les opportunités qui se présenteront, notamment à travers la mise en place des centres de gestion. La délégation du CIRAD à Dakar, Patrick d'Aquino et le futur chercheur affecté à l'Agence régionale de développement à Saint-Louis, doivent assurer ce rôle de veille.

Notre intervention pourrait s'envisager au niveau de la conception, du développement et de la mise en place de systèmes d'information à différentes échelles (groupements, Unions, filières, région), sujet pour lequel nous possédons maintenant une bonne expérience à

travers les travaux réalisés à la SAED et à l'Office du Niger. Néanmoins, cette implication repose aujourd'hui essentiellement sur les épaules de Michel Passouant. Il conviendra de la renforcer par des ressources humaines supplémentaires, si les activités projetées au Sénégal et au Mali se concrétisent.

* *